

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne
Membres
afférents au Conseil : 27
en exercice : 24
ayant pris part à la délibération : 24
Date de convocation : 05 avril 2019
Date d'affichage : 06 avril 2019

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Étaient présents : Katiana REBEL – Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE – Gérald GABORIEAU – Elisabeth DIEU – Henri DELESTRET – Stéphane POCHE – Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Gwénaëlle LEMÉE – Christelle MAHÉ – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER – Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET – Marc LAURENT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Ludwig KINDELBERGER a donné pouvoir à Fabien VALLÉE
Sandra MEUNIER a donné pouvoir à Nathalie POULAIN
Carole GUILLOT a donné pouvoir à Philippe GAUTHERON

Secrétaire de séance : Katiana REBEL

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le

ID : 077-217702380-20190412-2019027-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
JOUARRE**

**DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE
DU 12 AVRIL 2019**

**DÉLIBÉRATION 2019-027 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 SUR 2019 DES USAGES
DE COURCELLES ET VANRY**

Monsieur le Maire présente les modalités d'affectation du résultat.

Lorsque le résultat de la section d'exploitation est excédentaire, la reprise s'effectue dans les conditions suivantes

- L'excédent de la section de fonctionnement est affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;
- Le solde disponible peut être inscrit : soit en section d'exploitation, soit en section d'investissement.

L'exercice 2018 clôture en excédent de **29 157,62 €** en section de fonctionnement.

Monsieur le Maire indique que la section d'investissement est déficitaire.

Le résultat d'investissement 2018 étant déficitaire de **894,00 €**,

Monsieur le Maire propose d'affecter en section fonctionnement et investissement les résultats comme suit :

Article : 002 excédent de fonctionnement capitalisé : **28 263,62 €**

Article : 001 solde d'exécution d'investissement négatif reporté : **894,00 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

ADOpte l'affectation des résultats de l'exercice 2018 sur l'exercice 2019 des Usages de Courcelles et Vanry

Pour : 23

Abstention : 1 (Arnaud MEYNADIER)

Fait les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME
A Jouarre, le 16 avril 2019
Le Maire,
Fabien VALLEE

